

Lotissement communal CAMEDOUS

FICHE DE CANDIDATURE

Je (Nous) soussigné(s),

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Coordonnées de contact :

Adresse :

Courriel : Tel :

Souhaite(ons) candidater pour l'achat d'un lot dans au sein du lotissement CAMEDOUS réalisé par la commune de Laruns.

- Déclare(ons) avoir pris connaissance du Règlement d'attribution et Conditions Relative à la vente.
- Déclare(ons) avoir pris connaissance du Dossier de Permis d'Aménager du lotissement CAMEDOUS.
- Déclare(ons) avoir vérifié la solvabilité financière de mon/notre ménage candidat et notamment l'obtention d'un financement.
- M'engage/Nous engageons à ne déposer qu'une candidature par foyer.
- M'engage/Nous engageons si je(nous) suis(sommes) désigné(s) attributaire(s), à respecter les clauses anti-spéculatives énumérées dans le Règlement d'attribution et Conditions Relative à la vente.
- M'engage/Nous engageons à remplir ce tableau de manière sincère et exacte et prend (nous prenons) connaissance qu'en cas d'erreur, intentionnelle ou non, la candidature sera automatiquement rejetée.

DOSSIERS IRRECEVABLES

Bien non destiné à la résidence principale du/des candidat(s)

Candidature d'un professionnel de l'immobilier

Candidature d'une personne ou d'un ménage dont l'un des conjoints au moins est déjà propriétaire d'un bien immobilier en Vallée d'Ossau.

Candidature d'une personne ou d'un ménage dont le dossier ne présente pas de plan de financement suffisant¹

NOTATION

CRITERE N°1 : ACCESSION A LA PROPRIETE	POINTS MAXIMUM	POINTS DU CANDIDAT
Candidature d'une personne ou d'un ménage dont aucun des conjoints n'est propriétaire à la date du dépôt de candidature.	50	
Candidature d'une personne ou d'un ménage dont l'un des conjoints au moins est propriétaire d'un logement (hors Vallée d'Ossau) à la date du dépôt de candidature.	25	

CRITERE N°2 : SITUATION FAMILIALE	POINTS MAXIMUM	POINTS DU CANDIDAT
Candidature d'un ménage ou d'une personne seule avec au moins 2 enfants mineurs ou 1 enfant + 1 enfant à naître	60	
Candidature d'un ménage ou d'une personne seule avec 1 enfant mineur ou 1 enfant à naître	50	
Candidature d'un ménage ou d'une personne seule sans enfant	40	

¹ Le plan de financement est considéré suffisant si le candidat présente une capacité financière (apport personnel disponible, promesse de prêt d'une banque...), assurant le financement du projet immobilier complet (terrain + construction).

CRITERE N°3 : SITUATION FINANCIERE ET PATRIMONIALE	POINTS MAXIMUM	POINTS DU CANDIDAT
Candidature d'une personne ou d'un ménage dont le niveau de ressources (année n-1) ne dépasse pas le plafond fixé pour l'octroi du Prêt Social de Location Accession et présentant un plan de financement suffisant.	30	
Candidature d'une personne ou d'un ménage ne disposant pas d'opportunité foncière dans la Vallée d'Ossau ²	20	
Candidature d'une personne ou d'un ménage dont le niveau de ressources dépasse celui fixé pour l'octroi d'un PSLA de 1.2 fois la tranche concernée	10	

CRITERE N°4 : LIEN AVEC LA COMMUNE	POINTS MAXIMUM	POINTS DU CANDIDAT
Candidature d'une personne ou d'un ménage résidant à Laruns ou dans un rayon de 10km.	20	
Candidature d'une personne ou d'un ménage dont l'un des membres travaille à Laruns ou dans un rayon de 10km.	20	
Candidature d'une personne ou d'un ménage dont l'un des membres a un lien familial avec un ou des habitants de la commune.	15	
Candidature d'une personne ou d'un ménage résidant au sein de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau (au-delà d'un rayon de 10km autour de Laruns)	10	
Candidature d'une personne ou d'un ménage dont l'un des membres travaille dans un rayon de 40km autour de Laruns	10	

TOTAL (additionner les points des 4 critères)	
--	--

² Est considérée comme opportunité foncière tout élément patrimonial permettant l'accèsion du candidat à sa résidence principale car disposant de droits à construire particuliers.

N° de lot souhaité

(par ordre de préférence)

Choix n°1 :

Choix n°2 :

Choix n°3 :

Le : à :

Signature(s) :